



Réserve Naturelle Régionale

LAC D'AIGUEBELETTE



La Région  
Auvergne-Rhône-Alpes



# PLAN DE GESTION 2024-2028

## TOME 3 : PROGRAMME D' ACTIONS



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU  
LAC D'AIGUEBELETTE



Conservatoire  
d'espaces naturels  
Savoie

Photo : Jean-Pierre DUPRAZ

# Table des matières

Section A. La gouvernance de la Réserve.....	3
A.1. Instance opérationnelle : le personnel de la Réserve, dite l'équipe « Réserve ».....	3
A.2. Instances décisionnelles .....	3
A.3. Instances de consultation.....	3
A.4. Instance d'approbation .....	3
Section B. Les opérations de gestion.....	4
B.1. Le programme d'actions.....	4
B.2. Codification des opérations par domaine d'activités .....	4
B.3. Priorisation des opérations.....	4
B.4. Liste des opérations .....	6
Section C. Le calendrier .....	10
Section D. Les moyens humains.....	12
D.1. Personnel dédié à la Réserve = Equipe « Réserve » .....	12
D.2. Répartition des tâches .....	14
D.3. Schéma de principe organisationnel .....	16
D.4. Nombre de jours.....	17
Section E. Les moyens matériels.....	21
Section F. Les moyens financiers .....	22
F.1. Les coûts.....	22
F.2. Répartition des coûts par domaine d'activités.....	24
F.3. Répartition par enjeu .....	24
F.4. Répartition par opérations .....	25
F.5. Les financeurs identifiés.....	28
F.6. Le plan de financement.....	28
F.7. Le financement de la Région .....	29



# Section A. La gouvernance de la Réserve

Les gestionnaires de la réserve ont été désignés par la Région en juillet 2015 et sont conjointement : La **Communauté de communes du Lac d'Aiguebelette (CCLA)** et Le **Conservatoire des Espaces Naturels de la Savoie (CENS)**.

Les co-gestionnaires élaborent et mettent en œuvre le plan de gestion pour assurer la préservation des enjeux patrimoniaux. Il gère notamment l'accueil et l'information du public, les suivis scientifiques, la réalisation d'actions de génie écologique, la surveillance et les missions de police de l'environnement, et de manière générale, toute action utile à la vie de la réserve naturelle.

Les différentes instances de la gouvernance de la Réserve sont :

## A.1. Instance opérationnelle : le personnel de la Réserve, dite l'équipe « Réserve »

Du personnel de la CCLA et du CENS est affecté au quotidien aux tâches qui incombent à la gestion de la Réserve.

## A.2. Instances décisionnelles

### A.2.1. Comité consultatif de la Réserve

C'est l'organe central du processus de concertation de la Réserve. Il se réunit une à trois fois par an. Le comité consultatif, **présidé par un élu régional**, oriente et propose auprès de la Région, la politique de gestion de la Réserve. Il rassemble les différents acteurs locaux du site (propriétaires, représentants des usagers, collectivités territoriales, services de l'Etat, associations de protection de la nature et personnalités scientifiques). Il est composé de représentants de **46 structures différentes**.

### A.2.2. Chez les co-gestionnaires

- CCLA : **Conseil communautaire**. Les dossiers sont étudiés préalablement en **Commission Environnement**
- CENS : **Conseil d'administration**

## A.3. Instances de consultation

Le Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel (**CSRPN**) qui donne des avis scientifiques pour la Région.

## A.4. Instance d'approbation

Ce sont les instances de la **Région Auvergne-Rhône-Alpes** qui entérinent ou approuvent : La Commission permanente de la Région, voire les services de la Région.

# Section B. Les opérations de gestion

## B.1. Le programme d'actions

*Cf Annexe C : fiches actions et Annexe D : cartes*

Le programme d'actions est **un ensemble de mesures/actions de différentes natures, coordonné et phasé dans le temps**, qui concourt à l'atteinte des objectifs opérationnels.

Le programmes d'actions de la réserve a une durée limitée dans le temps, en l'occurrence 5 ans, qui correspond à la validité des objectifs opérationnels.

Afin de garantir la mise en œuvre opérationnelle des actions sur le terrain et leur continuité dans le temps, **une fiche descriptive ou fiche actions** a été rédigé pour chacune d'elles.

Tout en rappelant l'enjeu et les objectifs associés, cette fiche a pour but de **détailler chacune des actions en termes de résultats attendus, de moyens humains, techniques et financiers à mettre en œuvre, de localisation, de calendrier d'exécution.**

L'ensemble des fiches ainsi rédigées est consigné et annexé au plan de gestion, en annexe C et annexe D.

## B.2. Codification des opérations par domaine d'activités

En 2007, le ministère de l'écologie a redéfini précisément les 9 domaines d'activités du gestionnaire de réserve naturelle :

- Les domaines d'activité prioritaires (6) :
  - Surveillance du territoire et Police de l'environnement
  - Connaissance et suivi continu du patrimoine naturel
  - Prestations de conseil, études et ingénierie
  - Interventions sur le patrimoine naturel
  - Création et maintenance d'infrastructures d'accueil
  - Management et soutien
  
- Les autres domaines d'activité (3) :
  - Participation à la recherche
  - Création de supports de communication et de pédagogie
  - Prestations d'accueil et d'animation

Le tableau des domaines d'activité des gestionnaires des réserves naturelles en page suivante, fournit cette codification et explicite le contenu de chaque code avec quelques exemples.

## B.3. Priorisation des opérations

La priorisation de l'ensemble des actions se fait au regard de l'importance de l'enjeu, de la capacité du gestionnaire à actionner les leviers nécessaires (moyens humains, techniques, juridiques et financiers) et de l'inertie propre à certaines conditions locales politiques, administratives....

Il n'y'a que deux niveaux de priorité.

Tableau 1 : Codification des domaines d'activités des gestionnaires des réserves naturelles

Nomenclature	Domaines d'activités	Commentaires	Contenus des domaines d'activités, exemple d'actions
CS	<b>Connaissance et suivis de patrimoine naturel</b>	Renvoie à une <b>exigence de monitoring continu</b> sur le territoire en référence au plan de gestion Liée à une <b>commande interne du gestionnaire</b> (recueil de données nécessaires à la gestion des territoires des réserves).	Inventaires faunistiques et floristiques, mise en œuvre de protocoles de suivi ; saisie des données, collectes et saisie de données géologiques, socio-économiques, historiques, etc.
IP	<b>Intervention sur le patrimoine naturel</b>	<b>Travaux visant à soutenir un bon état écologique des milieux ou des modes de gestion patrimoniaux exemplaires.</b> Exclut les préconisations liées aux interventions sur le patrimoine qui relève du domaine d'activité précédent	Travaux conduits en régie ou sous-traités, visant à entretenir ou restaurer le patrimoine naturel; etc.
EI	<b>Prestations de conseils Etudes &amp; ingénierie</b>	<b>Travail intellectuel donnant lieu à des productions écrites</b> , émanant directement des personnels d'une réserve naturelle ou sous-traités	
MS	<b>Management et soutien</b>	<u>Management interne</u> : comprend le <b>pilotage de l'équipe</b> , la communication interne <u>Management externe</u> : intègre l' <b>animation des instances réglementaires</b> , la vie des réseaux, le transfert et l'échange d'expérience, la représentation de la réserve à des instances extérieures, la participation à des réunions et des groupes de travail à côté d'autres acteurs, la communication externe nécessaire à l'ancrage local (site internet, lettre de la RN), etc. <u>Soutien</u> : lié à l'organisation interne des organismes gestionnaires (gestion administrative et budgétaire, gestion informatique, gestion de l'équipe, etc.)	Fonctionnement général de l'équipe de la réserve; pilotage à l'aide des documents de planification et d'évaluation ; animation du comité consultatif et du conseil scientifique, échange d'informations avec les partenaires, etc.
PR	Participation à la recherche	Liée à une <b>demande externe</b> (et non une demande interne nécessaire à la mise en œuvre du plan de gestion), émanant de laboratoires, universités, centres de recherches, auxquels les gestionnaires s'associent dans le cadre de contributions et de protocoles limités dans le temps	Appui logistique aux chercheurs; fournitures de données, etc.
SP	<b>Surveillance et police</b>	Renvoie à une <b>exigence de conservation du patrimoine et au respect des réglementations en vigueur</b>	Recherche d'infractions, tournées de surveillance, prévention, sensibilisation, contrôle des autorisations, relation avec les parquets, travail rédactionnel, etc.
CI	<b>Création et entretien d'infrastructures d'accueil</b>	Intègre la création ou l'entretien de panneaux d'information (réglementation, sensibilisation), de sentiers, de la signalétique, du balisage, d'aires de stationnement, de petites structures (postes d'observation, passerelle d'accès, vitrine géologique, etc.). Intègre la contribution à la sécurité des visiteurs et les infrastructures de maîtrise des flux (barrière, grillage, etc.) pour la sauvegarde des milieux.	Construction d'un escalier ; entretien et restauration des sentiers, renouvellement de la signalétique des panneaux réglementaires d'entrée, etc.
PA	Prestations d'accueil et animation	<b>Interventions réalisées par les agents de la réserve</b> , y compris les relations avec les médias, l'organisation de manifestations et les partenariats développés avec les rectorats et d'autres structures d'accueil	Animation auprès des scolaires, participation à des stands ; accueil de groupes, etc.
CC	Création de supports de communication et de pédagogie	Comprend la conception d'outils et de documents pédagogiques, les publications diverses des gestionnaires, le montage d'expositions et ponctuellement les relations avec les journaux quand il s'agit d'aider à la réalisation d'un article important et détaillé sur une réserve naturelle (NB : la « communication » ne constitue pas un domaine d'activité mais une fonction support)	magazines, ouvrages, supports audiovisuels et autres objets commerciaux, etc.



## B.4. Liste des opérations

76 opérations de gestion ont ainsi été définies.

**Tableau 2 : Liste des opérations de gestion envisagées et priorisation**

Code	Libellé de l'opération	Priorité
<b>Connaissance et suivis de patrimoine naturel</b>		
CS 1.1	Suivi des paramètres physico-chimiques et biologiques des EAUX DU LAC	1
CS 1.2	Suivi de la VEGETATION lacustre IMMERGEE	1
CS 1.3	Suivi de la VEGETATION lacustre EMERGEE	1
CS 1.4	Suivis FAUNISTIQUES	1
CS 1.16	Suivi des IMPACTS DE LA MODIFICATION DES NIVEAUX DU LAC (loisirs, vestiges archéologiques, production d'électricité et phragmitaies)	1
CS 1.19	ETUDE pour l'adaptation de la gestion de la Réserve au CHANGEMENT CLIMATIQUE	2
CS 2.1	Suivi ETAT DE CONSERVATION des prairies humides	1
CS 2.2	Suivi des ESPECES PATRIMONIALES des prairies humides	1
CS 2.6	SUIVI des communautés aquatiques dans les MARES	1
CS 3.1	SUIVI dendrométrique des Réserves forestières (Protocole PSDRF)	1
CS 3.2	Suivi des saproxylophages dans les forêts humides	1
CS 4.1	Suivi du GRAND-DUC d'Europe	1
CS 4.2	Suivi du FAUCON PELERIN	1
CS 4.3	Suivi des CHAUVES-SOURIS	1
CS 4.4	Suivi de la VEGETATION DES FALAISES	1
CS 5.1	Suivi DENDROMETRIQUE des Réserves forestières (Protocole PSDRF)	1
CS 5.2	Suivi des SAPROXYLOPHAGE dans des hêtraies	1
CS 6.1	Inventaires complémentaires sur des groupes méconnus	1
CS 6.2	Suivi des grands PREDATEURS (Loup /Lynx)	1
CS 6.3	Recueil de DONNEES METEOROLOGIQUES auprès de Météo France	1
CS 6.4	Suivi de la RENOUVEE du Japon	2
<b>Intervention sur le patrimoine naturel</b>		
IP 1.17	ETUDE des zones de roselières potentiellement restaurables et CHANTIER de RESTAURATION DE ROSELIERES	2
IP 1.18	Réouverture, Débroussaillage et fauche du MARAIS du MARQUAIRE	1
IP 2.3	FAUCHE, BROYAGE, extraction des ligneux dans les prairies humides	1
IP 2.4	Gestion des ESPECES VEGETALES EXOTIQUES ENVAHISSANTES dans les prairies	2
IP 2.5	CURAGE des MARES	2
IP 2.7	Gestion des ECREVISSES américaines	1
IP 3.3	Veiller à la non-intervention dans les forêts humides	1
IP 3.5	COUPES préventives d'ARBRES dangereux	1
IP 4.7	Installation d'une ZONE DE QUIETUDE	2
IP 5.4	Création de MARES en zone éloignée des zones envahies par les écrevisses américaines	2
IP 7.8	Entretien du PIQUETAGE	2
IP 7.9	Fermeture de le POINTE DE LA LEYSSE en été	1
IP 7.10	Régulation de la circulation sur le CANAL DU THIERS	1
<b>Prestations de conseils Etudes &amp; ingénierie</b>		
EI 1.5	Veille sur les ACTIVITES AGRO-PASTORALES dans le bassin versant	2
EI 1.10	ANALYSES du type de POLLUTION pour mettre en place la solution adaptée	1
EI 1.13	ETUDE préalable à la réimplantation des HERBIERS IMMERGES	1
EI 1.14	IMPLANTATION d'HERBIERS d'espèces encore présentes ou éteintes	1
EI 4.5	Etude de l'incidence de la PRATIQUE DU PARAPENTE sur le faucon pèlerin	1



Code	Libellé de l'action	Priorité
<b>Management et soutien</b>		
MS 1.7	Bilan des systèmes d'ASSAINISSEMENT dans le Bassin versant	2
MS 1.8	Optimisation des procédures d'ALERTE en cas de pollution	1
MS 1.9	Se doter sur site des MOYENS TECHNIQUES nécessaires contre les POLLUTIONS du milieu aquatique	1
MS 1.11	Veille sur les SURFACES IMPERMABILISEES	2
MS 1.12	Participation aux réunions liées aux POLITIQUES AMENAGEMENT du territoire	2
MS 1.15	CONCERTATION pour une MODIFICATIONS DE NIVEAUX DU LAC plus favorables aux roselières	1
MS 4.6	Sensibilisation des pratiquants de vol libre	1
MS 4.8	Veille sur les nouvelles pratiques de loisirs	1
MS 4.9	Concertation avec les services du Département de la Savoie et l'AREA	1
MS 5.3	Concertation avec l'ONF sur l'exploitation forestière	1
MS 7.1	DIAGNOSTIC d'ancrage territorial et ETUDE DE VALORISATION de la Réserve	1
MS 7.2	Actualisation périodique du SITE INTERNET	1
MS 7.5	Instauration de temps sur la réserve dans les INSTANCES DECISIONNELLES sur les sujets concernant la réunion	1
MS 7.7	Création et Animation des réseaux d'AMBASSADEUR de la Réserve et d'acteurs locaux LABELlisés "Réserve"	1
MS 7.12	Analyse de la FREQUENTATION sur la réserve	1
MS 7.13	Instruction des demandes d'AUTORISATION des MANIFESTATIONS (seuil + ou - 100 personnes)	1
MS 7.17	Accompagnement sur la réflexion de la mise en place de CLASSE VERTE avec hébergement	2
MS 7.20	Recrutement d'un MEDIEUR environnement	1
MS 7.21	Information des PROPRIETAIRES et/ou OCCUPANTS DU LAC (usages sur les berges) en amont de la réalisation de travaux	1
MS 7.23	Sensibilisation des acteurs impliqués dans les ventes de terrain (Notaires, agences, SAFER ....)	2
MS 7.25	ANIMATION FONCIERE	1
MS 8.1	Fonctionnement général de la Réserve Naturelle	1
<b>Surveillance et police</b>		
SP 7.4	Pose et entretien de la SIGNALÉTIQUE	1
SP 7.11	Tournées de SURVEILLANCE	1
<b>Participation à la recherche</b>		
PR 8.2	Favoriser la RECHERCHE scientifique	1
<b>Création et entretien d'infrastructures d'accueil</b>		
CI 7.19	Aménagement et animation d'un LIEU d'ACCUEIL (Ateliers, conférence, Exposition temporaire, ...etc) modulable	1
<b>Prestations d'accueil et animation</b>		
PA 1.6	Rencontres avec les AGRICULTEURS	2
PA 3.4	Sensibilisation des propriétaires à l'intérêt de favoriser la libre évolution	1
PA 7.6	Animations sur une thématique de la RN à destination des ACTEURS LOCAUX	1
PA 7.14	Entretien du PARCOURS-JEU sur le lac et création d'autres	1
PA 7.15	MARAUDAGE pédagogique, Organisation d'EVENTEMENTIELS et ANIMATIONS grand public	1
PA 7.16	ANIMATIONS SCOLAIRES et PERI-scolaires	1
PA 7.18	Réponse aux sollicitations de GROUPES : Séminaires, groupes divers	1
PA 7.22	Sensibilisation sur la richesse biologique des TERRAINS PRIVÉS	2
PA 7.24	Echanges avec les services responsables de la gestion des espèces exotiques envahissantes et les propriétaires privés	1
PA 7.26	Sensibilisation des propriétaires des zones humides à l'intérêt de favoriser la libre évolution	1
<b>Création de supports de communication et de pédagogie</b>		
CC 7.3	Création et diffusion de DOCUMENTS papiers et de VIDEOS pédagogiques	1

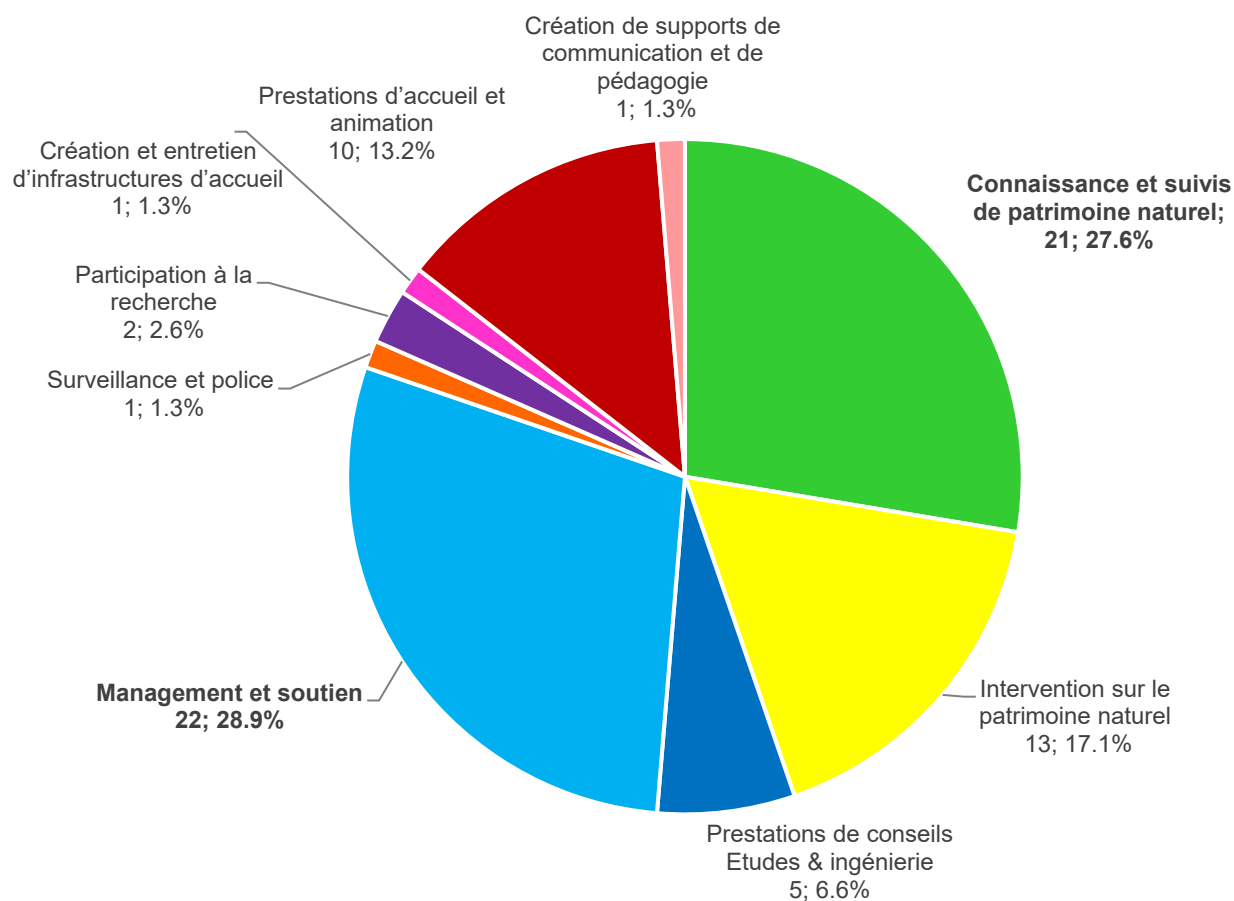
### B.4.1. Répartition par domaine d'activités

78% des opérations sont consacrées aux domaines d'activités prioritaires.

**Tableau 3 : Répartition des opérations par domaine d'activités**

Nomenclature	Domaines d'activités	Nombre d'opérations
CS	<b>Connaissance et suivis de patrimoine naturel</b>	21
IP	<b>Intervention sur le patrimoine naturel</b>	13
EI	<b>Prestations de conseils Etudes &amp; ingénierie</b>	5
MS	<b>Management et soutien</b>	22
PR	Participation à la recherche	1
SP	<b>Surveillance et police</b>	2
CI	Création et entretien d'infrastructures d'accueil	1
PA	Prestations d'accueil et animation	10
CC	Création de supports de communication et de pédagogie	1
<b>Total</b>		<b>76</b>

**Figure 1 : Répartition des opérations par domaine d'activités**



### B.4.2. Répartition par enjeu

Un tiers des opérations sont orientées sur des actions relevant de l'ancrage territorial. Après un premier plan de gestion, il est maintenant essentiel pour une réserve avec de nombreuses activités humaines et une fréquentation importante en particulier à la belle saison, de veiller au partage et au soutien du projet de protection par les acteurs locaux.

Un quart des opérations cible l'enjeu N°1 autour des végétations lacustres.

**Tableau 4 : Répartition du nombre d'opérations par enjeu**

N° enjeu	Enjeu	Nombre d'opérations	Part
1	Végétations lacustres	19	25%
2	Prairies humides	7	9%
3	Forêts humides	5	7%
4	Milieus rupestres et forestiers de pente	9	12%
5	Hêtraie	4	5%
6	Connaissances naturalistes et scientifiques	4	5%
7	Ancrage territorial	26	34%
8	Fonctionnement de la Réserve Naturelle	2	3%
	<b>Total</b>	<b>76</b>	<b>100%</b>

### B.4.3. Priorisation

Les opérations se répartissent par ordre de priorité comme suit :

**Tableau 5 : Répartition des opérations par priorité**

Priorité	Nombre d'opérations	Part
Priorité 1	60	79%
Priorité 2	16	21%
<b>Total</b>	<b>76</b>	<b>100%</b>

## Section C. Le calendrier

Les opérations ont été planifiées afin d'équilibrer les moyens humains et financiers nécessaires sur les 5 ans, selon la répartition suivante :

**Tableau 6 : Le calendrier des opérations**

N° opération	Nom de l'opération	2024	2025	2026	2027	2028
<b>Connaissance et suivis de patrimoine naturel</b>						
CS 1.1	Suivi des paramètres physico-chimiques et biologiques des EAUX DU LAC					
CS 1.2	Suivi de la VEGETATION lacustre IMMERGEE					
CS 1.3	Suivi de la VEGETATION lacustre EMERGEE					
CS 1.4	Suivis FAUNISTIQUES					
CS 1.16	Suivi des IMPACTS DE LA MODIFICATION DES NIVEAUX DU LAC					
CS 1.19	ETUDE pour l'adaptation de la gestion de la Réserve au CHANGEMENT CLIMATIQUE					
CS 2.1	Suivi ETAT DE CONSERVATION des prairies humides					
CS 2.2	Suivi des ESPECES PATRIMONIALES des prairies humides					
CS 2.6	SUIVI des communautés aquatiques dans les MARES					
CS 3.1	SUIVI dendrométrique des Réserves forestières (Protocole PSDRF)					
CS 3.2	Suivi des saproxylophages dans les forêts humides					
CS 4.1	Suivi du GRAND-DUC d'Europe					
CS 4.2	Suivi du FAUCON PELERIN					
CS 4.3	Suivi des CHAUVES-SOURIS					
CS 4.4	Suivi de la VEGETATION DES FALAISES					
CS 5.1	Suivi DENDROMETRIQUE des Réserves forestières (Protocole PSDRF)					
CS 5.2	Suivi des SAPROXYLOPHAGE dans des hêtraies					
CS 6.1	Inventaires complémentaires sur des groupes méconnus					
CS 6.2	Suivi des grands PREDATEURS (Loup /Lynx)					
CS 6.3	Recueil de DONNEES METEOROLOGIQUES auprès de Météo France					
CS 6.4	Suivi de la RENOUVEE du Japon					
<b>Intervention sur le patrimoine naturel</b>						
IP 1.17	ETUDE des zones de roselières potentiellement restaurables et CHANTIER de RESTAURATION DE ROSELIERES					
IP 1.18	Réouverture, Débroussaillage et fauche du MARAIS du MARQUAIRE					
IP 2.3	FAUCHE, BROYAGE, extraction des ligneux dans les prairies humides					
IP 2.4	Gestion des ESPECES VEGETALES EXOTIQUES ENVAHISSANTES dans les prairies					
IP 2.5	CURAGE des MARES					
IP 2.7	Gestion des ECREVISSES américaines					
IP 3.3	Veiller à la non-intervention dans les forêts humides					
IP 3.5	COUPES préventives d'ARBRES dangereux					
IP 4.7	Installation d'une ZONE DE QUIETUDE					
IP 5.4	Création de MARES en zone éloignée des zones envahies par les écrevisses américaines					
IP 7.8	Entretien du PIQUETAGE					
IP 7.9	Fermeture de le POINTE DE LA LEYSSE en été					
IP 7.10	Régulation de la circulation sur le CANAL DU THIERS					
<b>Prestations de conseils Etudes &amp; ingénierie</b>						
EI 1.5	Veille sur les ACTIVITES AGRO-PASTORALES dans le bassin versant					

N° opération	Nom de l'opération	2024	2025	2026	2027	2028
EI 1.10	ANALYSES du type de POLLUTION pour mettre en place la solution adaptée					
<b>Prestations de conseils Etudes &amp; ingénierie</b>						
EI 1.13	ETUDE préalable à la réimplantation des HERBIERS IMMERGES					
EI 1.14	IMPLANTATION d'HERBIERS d'espèces encore présentes ou éteintes					
EI 4.5	Etude de l'incidence de la PRATIQUE DU PARAPENTE sur le faucon pèlerin					
<b>Management et soutien</b>						
MS 1.7	Bilan des systèmes d'ASSAINISSEMENT dans le Bassin versant					
MS 1.8	Optimisation des procédures d'ALERTE en cas de pollution					
MS 1.9	Se doter sur site des MOYENS TECHNIQUES nécessaires contre les POLLUTIONS					
MS 1.11	Veille sur les SURFACES IMPERMABILISEES					
MS 1.12	Participation aux réunions liées aux POLITIQUES AMENAGEMENT du territoire					
MS 1.15	CONCERTATION pour une MODIFICATIONS DE NIVEAUX DU LAC					
MS 4.8	Veille sur les nouvelles pratiques de loisirs					
MS 4.9	Concertation avec les services du Département de la Savoie et l'AREA					
MS 5.3	Concertation avec l'ONF sur l'exploitation forestière					
MS 7.1	DIAGNOSTIC d'ancrage territorial et ETUDE DE VALORISATION de la Réserve					
MS 7.2	Actualisation périodique du SITE INTERNET					
MS 7.5	Instauration de temps sur la réserve dans les INSTANCES DECISIONNELLES					
MS 7.7	Création /Animation des réseaux d'AMBASSADEUR de la Réserve et d'acteurs locaux LABELisés "Réserve"					
MS 7.12	Analyse de la FREQUENTATION sur la réserve					
MS 7.13	Instruction des demandes d'AUTORISATION des MANIFESTATIONS					
MS 7.17	Accompagnement sur la réflexion de la mise en place de CLASSE VERTE					
MS 7.20	Recrutement d'un MEDIEUR environnement					
MS 7.21	Information des PROPRIETAIRES et/ou OCCUPANTS DU LAC					
MS 7.23	Sensibilisation des acteurs impliqués dans les ventes de terrain					
MS 7.25	ANIMATION FONCIERE					
MS 8.1	Fonctionnement général de la Réserve Naturelle					
<b>Surveillance et police</b>						
SP 7.4	Pose et entretien de la SIGNALETIQUE					
SP 7.11	Tournées de SURVEILLANCE					
<b>Participation à la recherche</b>						
PR 8.2	Favoriser la RECHERCHE scientifique					
<b>Création et entretien d'infrastructures d'accueil</b>						
CI 7.19	Aménagement et animation d'un LIEU d'ACCUEIL					
<b>Prestations d'accueil et animation</b>						
PA 1.6	Rencontres avec les AGRICULTEURS					
PA 3.4	Sensibilisation des propriétaires à l'intérêt de favoriser la libre évolution					
PA 7.6	Animations sur une thématique de la RN à destination des ACTEURS LOCAUX					
PA 7.14	Entretien du PARCOURS-JEU sur le lac et création d'autres					
PA 7.15	MARAUDAGE pédagogique, Organisation d'EVENEMENTIELS et ANIMATIONS grand public					
PA 7.16	ANIMATIONS SCOLAIRES et PERI-scolaires					
PA 7.18	Réponse aux sollicitations de GROUPES : Séminaires, groupes divers					
PA 7.22	Sensibilisation sur la richesse biologique des TERRAINS PRIVES					
PA 7.24	Echanges avec les services responsables de la gestion des espèces exotiques envahissantes et les propriétaires privés					
PA 7.26	Sensibilisation des propriétaires des zones humides à l'intérêt de favoriser la libre évolution					
<b>Création de supports de communication et de pédagogie</b>						
CC 7.3	Création et diffusion de DOCUMENTS papiers et de VIDEOS pédagogiques					

# Section D. Les moyens humains

## D.1. Personnel dédié à la Réserve = Equipe « Réserve »

Du personnel de la CCLA et du CENS est affecté à la Réserve comme suit :

### D.1.1. Personnel de la CCLA

- Véronique BEAUVAIS : conservatrice
- Maryan RIBICIC : garde de la réserve
- Eco-garde : Garde saisonnier pour la saison estivale ( à recruter)
- Médiateur à l'environnement : Nouveau poste en 2024 ( à recruter)

D'autres personnes sont susceptibles d'intervenir : Ludovic AYOT ( Directeur de la CCLA), Solveig CORBEX (Comptabilité-Finances), Chargée de communication (recrutement en cours)

**Tableau 7** : Personnel et temps de travail de la CCLA consacré à la Réserve

Poste	Fonction dans l'équipe « réserve »	Nombre de jours	Part du temps de travail consacré à la Réserve (équivalent temps plein)
Véronique BEAUVAIS	Conservatrice	184	0,80
Maryan RIBICIC	Garde	115	0,50
Recrutement à effectuer	Eco-garde	72	0,31 (4 mois mi-mai-mi-septembre à 100%)
Recrutement à effectuer <u>Mi-mars 2024</u>	Médiateur « Environnement »**	105 en 2024 138 de 2025 à 2028	0.46 en 2024 0.60 de 2025 à 2028
Ludovic AYOT	Directeur	6	0.026
Solveig CORBEX	Comptable	12	0.052
en recrutement	Chargée de communication	6	0.026
<b>Total CCLA</b>		<b>500 en 2024 533 de 2025 à 2028</b>	<b>2.17 en 2024 2.3 de 2025 à 2028</b>

\*\* NB : La partie du poste de médiation, consacré au patrimoine archéologique , 0.2 etp, est prise en charge par la CCLA, et n'apparaît pas dans ce tableau.

#### D.1.1.1 Animation et suivi général de la procédure :

Cette fonction est dévolue au poste de conservateur de la Réserve. A cet effet, la CCLA a confié ce poste Mme Véronique Beauvais, ingénieur territorial en poste à la CCLA, disposant d'une formation supérieure en environnement. **Ce poste est un poste à temps partiel à 80%, consacré à 100% à la réserve.**

### D.1.1.2 Surveillance de la Réserve

50% du temps de travail de M. Maryan Ribicic consiste à assurer les missions de surveillance et les interventions dévolues au poste de garde de la réserve qui sont mutualisées avec celles relevant de son statut de garde particulier. L'autre moitié de son temps de travail relève de missions au sein des services techniques de la CCLA : Entretien des abords du lac, entretien des sentiers, gestion des espaces verts. La création d'un poste d'éco-garde sur 4 mois, de mi-mai à mi-septembre, vient en renfort des équipes de gardes depuis 2021.

### D.1.1.3 Accueil et information du public

Dans le cadre du nouveau plan de gestion 2024-2028, il est proposé de **créer un poste de médiateur « environnement »**, à 0.6 équivalent temps plein dédié à la Réserve.

En lien avec la conservatrice de la réserve, il sera chargé de valoriser le patrimoine naturel. Il devra

- Elaborer la stratégie de valorisation de la Réserve. Dès 2024, il lancera le diagnostic d'ancrage territorial et l'étude pour la réalisation d'un plan d'interprétation de la Réserve (Consultation, suivi de l'étude et mise en œuvre)
- Créer, coordonner et mettre en place les actions de médiation.

Cet agent aura comme mission en particulier de sensibiliser le public majoritaire de la Réserve mais « non captif », via :

- Du maraudage pédagogique, sur les périodes et les lieux fréquentées (plan d'eau, plages en saison estivale)
- Une montée en compétence des acteurs locaux : Formation, Développement d'outils prêt à l'emploi, Animation d'un réseau de professionnels privilégiés « labellisés Réserve »
- L'établissement d'une offre pédagogique visant différents publics, en immersion et/ou innovante et/ou ludique : Groupes scolaires, périscolaires et séminaires d'entreprise

Ce poste aura comme mission également de valoriser le patrimoine archéologique présent sur la Réserve. Cet emploi sera donc dédié à la valorisation des patrimoines naturels et archéologiques.

Ce poste sera recruté sur un 80%, réparti comme suit :

- 0.60 Etp : Valorisation du patrimoine naturel = Médiateur « environnement »
- 0.20 Etp : Valorisation du patrimoine archéologique ( prise en charge CCLA)

La prise de poste est envisagée pour mi-mars 2024.



## D.1.2. Personnel du CENS

- Manuel BOURON : Chargé de mission scientifique
- Martin DAVIOT : garde-technicien de la Réserve
- Nicolas MIGNOT : Responsable du service géomatique

Et sur certaines actions :

- Jérôme PORTERET: Responsable du service scientifique
- Timothée VIAL : Chargé de mission scientifique 2

D'autres personnes sont susceptibles d'intervenir : Arnaud GAUFFIER ( Directeur du CENS), Stéphane MARRON (Responsable des travaux), Bénédicte CAZERGUE (Responsable service animation et contractualisations territoriales).

**Tableau 8 : Personnel et temps de travail du CENS consacré à la Réserve**

Poste	Fonction dans l'équipe « réserve »	Nombre de jours par an	Part du temps de travail annuel (Equivalent temps plein)
Martin DAVIOT	Technicien gestion de sites/garde réserve naturelle	140	0.69
Manuel BOURON	Chargé de mission scientifique	40 En 2028 : 80	0.20 En 2028 : 0.40
Jérôme PORTERET	Responsable service scientifique	1 <sup>(1)</sup> En 2025 et 2026 : 21 <sup>(1+2)</sup>	0.0005 <sup>(1)</sup> En 2025 et 2026 : 0.10 <sup>(1+2)</sup>
Timothée VIAL	Charge de mission scientifique 2	8 <sup>(1)</sup> 2025 : 29 <sup>(1+2)</sup> 2026 : 12 <sup>(1+2)</sup>	0.04 <sup>(1)</sup> 2025 : 0.14 <sup>(1+2)</sup> 2026 : 0.06 <sup>(1+2)</sup>
Nicolas MIGNOT	Responsable du service géomatique	4 5 en 2025	0.02
Arnaud GAUFFIER	Directeur	2	0.01
Stéphane MARRON	Responsable des travaux	4	0.02
Bénédicte CAZERGUE	Responsable service animation et contractualisations territoriales	4	0.02
<b>Total CENS</b>		<b>203 à 245</b>	<b>1,00 à 1.2</b>

<sup>(1)</sup> Action n°CS 2.1 Suivi ETAT DE CONSERVATION des prairies humides

<sup>(2)</sup> Action n° CS 1.19 : ETUDE pour l'adaptation de la gestion de la Réserve au CHANGEMENT CLIMATIQUE

## D.2. Répartition des tâches

Le tableau en page suivante expose la répartition des tâches entre les différents agents de la CCLA et du CENS.

- Directeurs des structures : Participation au comité consultatif, suivi institutionnel
- Responsable service travaux CENS : Supervision travaux dans le périmètre de la RNR
- Responsable service animation et contractualisations territoriales : Appui foncier

**Tableau 9 : Tableau détaillé de répartition des missions entre la CCLA et le CENS**

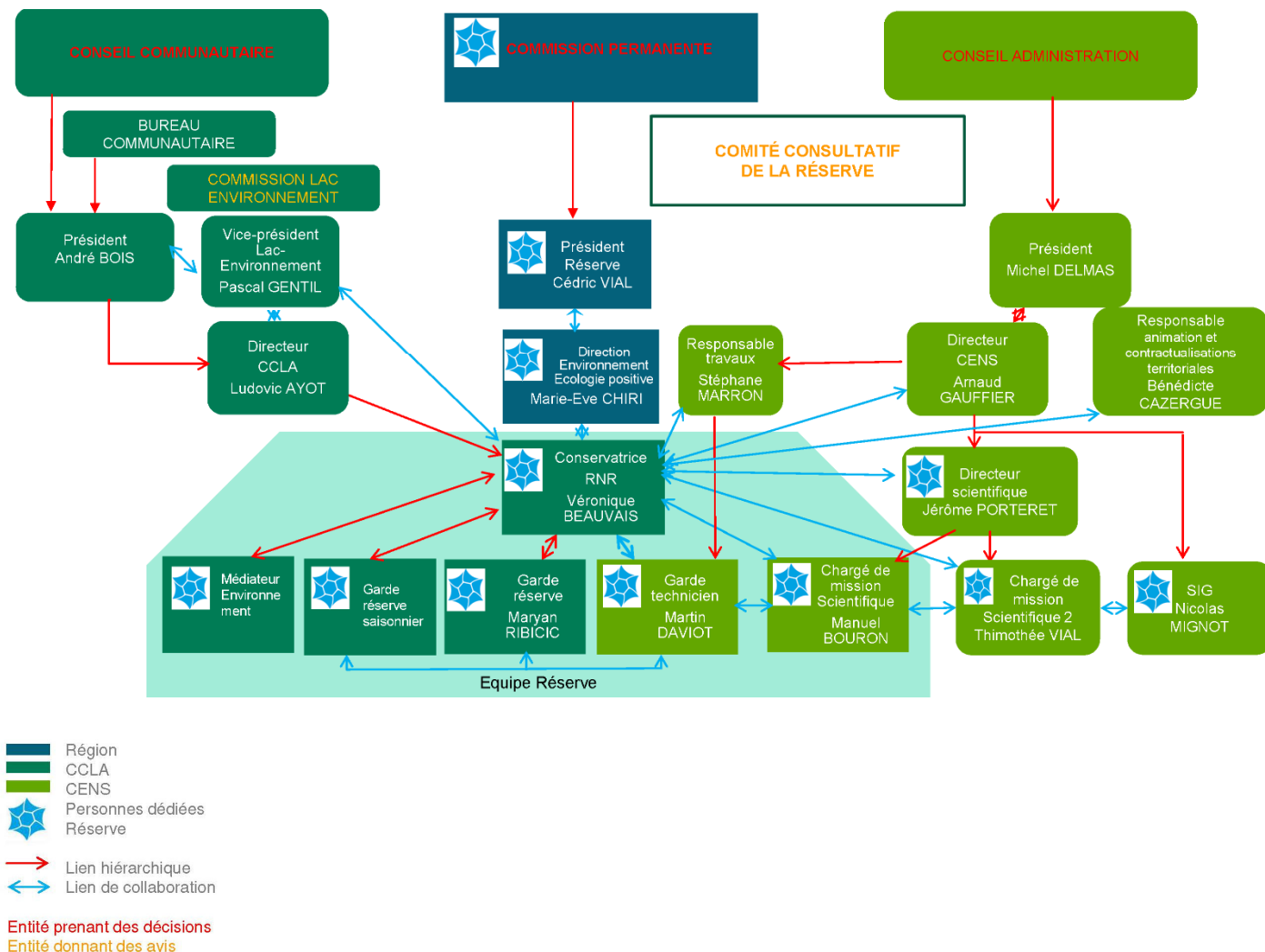
RN : réserve naturelle

Missions		CCLA					CENS			
		Conservatrice	Garde	Eco-garde	Médiateur	Garde-Technicien	Charge de mission scientifique	Responsable service scientifique	Charge de mission scientifique 2	Responsable du service géomatique
<b>Missions d'ordre scientifique et recherche</b>	Suivi scientifique des milieux, des espèces et des actions de gestion						X	X	X	
	Animer le conseil scientifique de la réserve	X					X			
	Participer à l'évolution des outils nécessaires à la gestion des RN et se tenir informé dans ces domaines	X					X			
	Récolter, stocker et archiver les données recueillies dans le cadre de la gestion de la réserve ; participer à l'enrichissement des observatoires du patrimoine naturel (pôle flore ; pôle gestion...)						X		X	X
	Participer à des programmes de recherche en lien avec la réserve et accueillir des chercheurs						X			
<b>Missions de gestion des habitats, des espaces et des paysages</b>	Mettre en œuvre des travaux de génie écologique nécessaires à la conservation, à l'enrichissement du patrimoine naturel de la RNR et à la restauration du fonctionnement des écosystèmes dans le cadre du plan de gestion et des décisions du comité consultatif					X				
<b>Missions de police de la nature et de surveillance</b>	Veiller au respect des dispositions de l'acte de classement. Assurer et organiser la surveillance de la RN et la police de la nature avec l'appui d'agents commissionnés à cet effet	X	X	X		X				
<b>Missions liées à la fréquentation, l'accueil du public, l'animation et la pédagogie à l'environnement</b>	Elaborer des propositions permettant d'organiser la fréquentation du public	X			X					
	Informier le public sur la portée et l'objectif de la réglementation		X	X		X				
	Accueillir le public	X				X				
	Informier le public sur l'intérêt des milieux et le fonctionnement des écosystèmes	X			X					
	Sensibiliser le public aux problèmes d'environnement et plus particulièrement à la sensibilisation du patrimoine naturel	X			X	X				
	Elaborer et mettre en œuvre des outils d'animation de la RN et développer des projets pédagogiques	X			X	X				
	Concevoir, fournir et mettre en place le balisage et la signalisation de la RN, dans le respect de la charte graphique des RN de la Région	X	X			X				
	Assurer le fonctionnement des espaces pédagogiques de la Maison du Lac	X			X					
<b>Missions de maintenance des infrastructures et des outils, entretien du site</b>	Assurer l'entretien courant de la réserve		X	X		X				
	Suivre périodiquement l'état des équipements extérieurs et des petites réparations		X			X				
	Renouveler les équipements de balisage et de signalement de la réserve		X			X				
<b>Missions d'ordre administratif</b>	Etablir un rapport d'activité annuel rendant notamment compte de l'application du plan de gestion, de l'utilisation des crédits affectés et éventuellement de propositions d'ajustement	X								
	Elaborer et présenter un projet de budget pour l'année suivante	X								
	Préparer les réunions des comités consultatifs de gestion de la RN, en lien avec les services de la gestion, en élaborer le secrétariat et élaborer les dossiers qui y sont présentés	X								
	Donner les éléments pour la préparation des délibérations régionales concernant la gestion de la RN et assurer leur présentation devant les instances consultatives ou décisionnelles de la RN	X								
	Elaborer les avis sur les demandes d'autorisation ou sur des projets susceptibles de modifier l'état de la réserve et vérifier le respect de leur mise en œuvre	X								
<b>Missions de cohérence territoriale</b>	Rechercher l'intégration de la RN dans le tissu socio-économique local	X			X					
	Assurer la prise en compte et la cohérence des différents dispositifs existants concernant le lac d'Aiguebelette	X								
	Proposer la mise à jour du règlement et du périmètre de la réserve afin d'améliorer sa lisibilité et sa cohérence	X								

### D.3. Schéma de principe organisationnel

Le schéma ci-dessus explique les interactions entre les différents agents et élus des deux structures gestionnaires et la Région Auvergne-Rhône-Alpes :

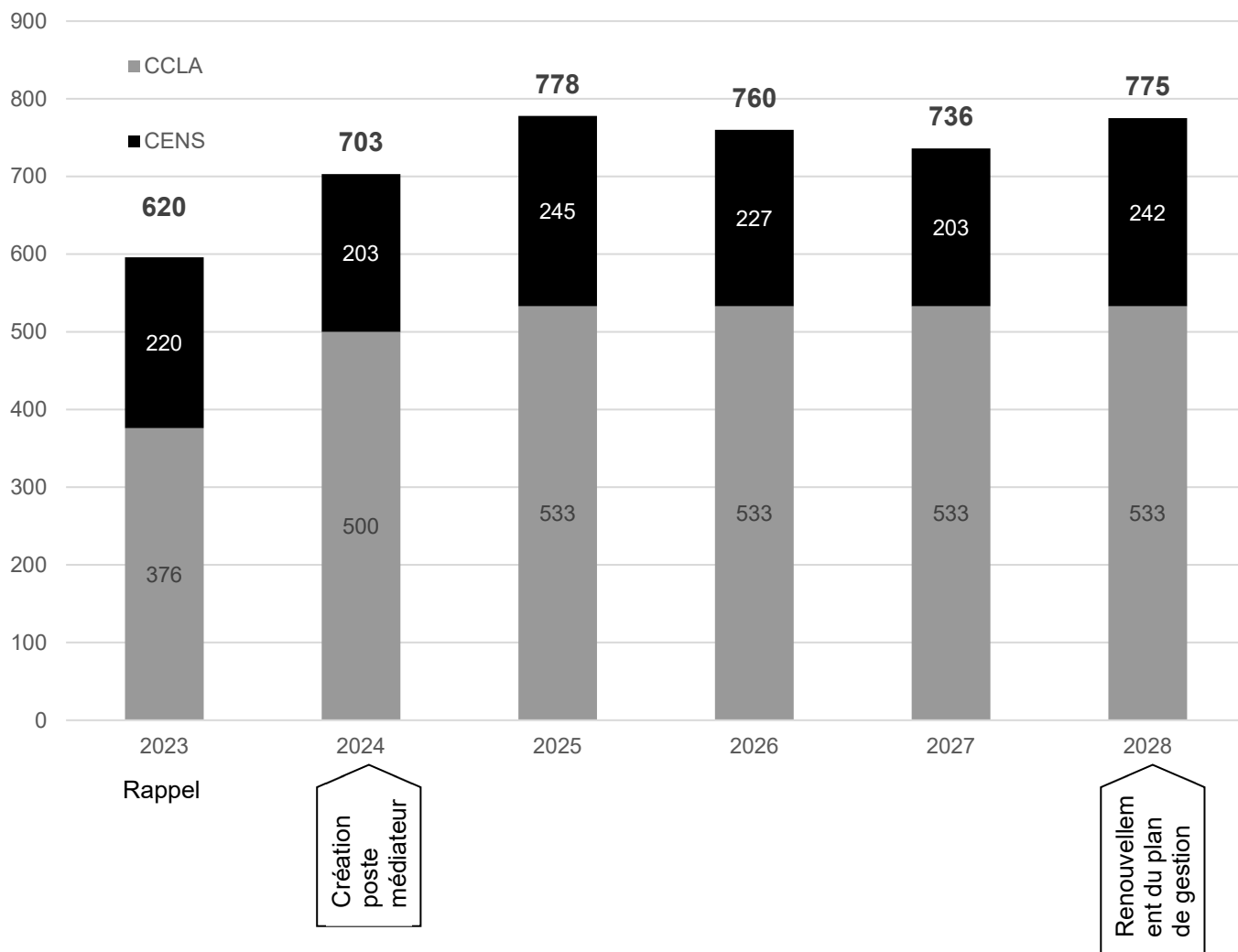
Figure 2 : Schéma de principe organisationnel des gestionnaires et de la Région



## D.4. Nombre de jours

3752 jours, soit **750 jours en moyenne par an**, seront consacrés à la gestion de la Réserve sur les 5 ans. La figure ci-dessous indique le nombre de jours programmé par année, sur chacun des gestionnaires.

Figure 3 : Nombre de jours consacrés pour la gestion de la Réserve



Les jours ont été répartis sur chaque action, pour chacun des agents, ainsi le tableau page suivante présentes la répartition des jours sur chaque opération envisagée :

Tableau 10 : Répartition des jours consacrés pour la gestion de la réserve sur les opérations

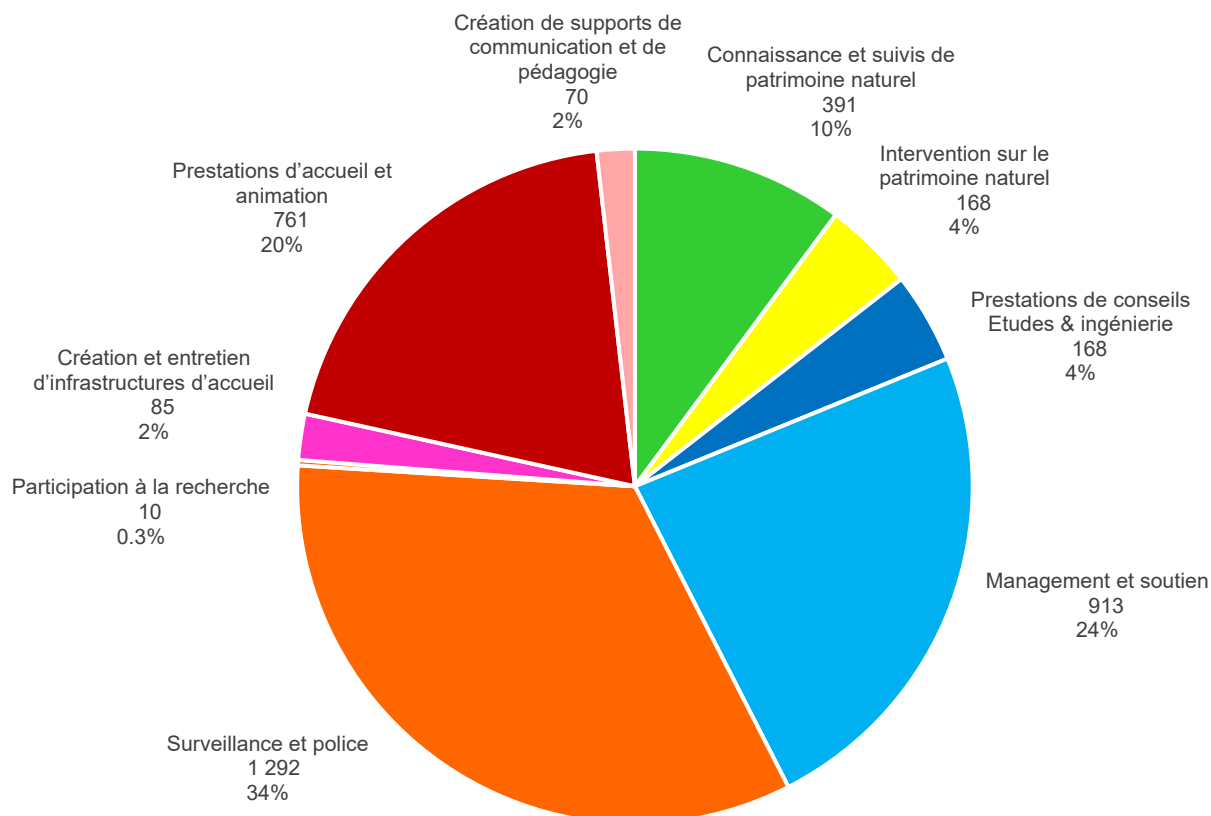
N° opération	Poste												TOTAL
		Conservatrice	Garde	Garde saisonnier	Médiateur Environnement***	Garde-technicien	Charge de mission scientifique	Responsable service scientifique	Charge de mission scientifique 2	Responsable du service géomatique	Autres personnes CCLA	Autres personnes CENS	
	CCLA	920	575	360	657						120		2632
	CENS					699	240	45	65	21		50	1120
	<b>Total</b>	<b>920</b>	<b>575</b>	<b>360</b>	<b>657</b>	<b>699</b>	<b>240</b>	<b>45</b>	<b>65</b>	<b>21</b>	<b>120</b>	<b>50</b>	<b>3752</b>
<b>Connaissance et suivis de patrimoine naturel</b>													
CS 1.1	Suivi des paramètres physico-chimiques et biologiques des EAUX DU LAC	5.0					2.5						7.5
CS 1.2	<b>Suivi de la VEGETATION lacustre IMMERGEE</b>	2.0					4.0						6.0
CS 1.4	Suivis FAUNISTIQUES	10.0	5.0			5.0	35.0						55.0
CS 1.16	Suivi des IMPACTS DE LA MODIFICATION DES NIVEAUX DU LAC	6.0					21.0						27.0
CS 1.19	<b>ETUDE pour l'adaptation de la gestion de la Réserve au CHANGEMENT CLIMATIQUE</b>	10.0					10.0	40.0	10.0				70.0
CS 2.1	Suivi ETAT DE CONSERVATION des prairies humides							5.0	40.0				45.0
CS 2.6	<b>SUIVI des communautés aquatiques dans les MARES</b>						21.0						21.0
CS 4.1	Suivi du GRAND-DUC d'Europe	2.5				10.0							12.5
CS 4.2	Suivi du FAUCON PELERIN	2.5				7.5							10.0
CS 4.3	Suivi des CHAUVES-SOURIS	5.0											5.0
CS 6.2	Suivi des grands PREDATEURS (Loup /Lynx)	5.0				55.0							60.0
CS 6.3	Recueil de DONNEES METEOROLOGIQUES auprès de Météo France	5.0											5.0
<b>Intervention sur le patrimoine naturel</b>													
IP 1.18	Réouverture, Débroussaillage et fauche du MARAIS du MARQUAIRE	2.0				10.0	2.0						14.0
IP 2.3	FAUCHE, BROYAGE, extraction des ligneux dans les prairies humides		10.0			50.0							60.0
IP 2.4	Gestion des ESPECES VEGETALES EXOTIQUES ENVAHISSANTES dans les prairies					10.0							10.0
IP 2.7	Gestion des ECREEVISSES américaines			50.0									50.0
IP 3.3	Veiller à la non-intervention dans les forêts humides	5.0											5.0
IP 3.5	COUPES préventives d'ARBRES dangereux	5.0	5.0										10.0
IP 7.9	Fermeture de le POINTE DE LA LEYSSE en été		2.5			2.5							5.0
IP 7.10	Régulation de la circulation sur le CANAL DU THIERS		2.5			2.5							5.0
<b>Prestations de conseils Etudes &amp; ingénierie</b>													
EI 1.5	Veille sur les ACTIVITES AGRO-PASTORALES dans le bassin versant	2.5											2.5
EI 1.10	ANALYSES du type de POLLUTION pour mettre en place la solution adaptée	2.5	2.5										5.0
EI 1.13	ETUDE préalable à la réimplantation des HERBIERS IMMERGES	5.0					8.0						13.0
EI 4.5	Etude de l'incidence de la PRATIQUE DU PARAPENTE sur le faucon pèlerin					5.0							5.0

N° opération	Poste	Conservatrice	Garde	Garde saisonnier	Médiateur Environnement***	Garde-technicien	Charge de mission scientifique	Responsable service scientifique	Charge de mission scientifique 2	Responsable du service géomatique	Autres personnes CCLA	Autres personnes GENS	TOTAL
<b>Management et soutien</b>													
MS 1.8	Optimisation des procédures d'ALERTE en cas de pollution	5.0	5.0										10.0
MS 1.9	Se doter sur site des MOYENS TECHNIQUES nécessaires contre les POLLUTIONS du milieu aquatique	5.0	10.0										15.0
MS 1.11	Veille sur les SURFACES IMPERMABILISEES	2.5											2.5
MS 1.12	Participation aux réunions liées aux POLITIQUES AMENAGEMENT du territoire	5.0											5.0
MS 1.15	CONCERTATION pour une MODIFICATIONS DE NIVEAUX DU LAC plus favorables aux roselières	7.0					3.5						10.5
MS 4.6	Sensibilisation des pratiquants de vol libre	5.0				5.0							10.0
MS 4.8	Veille sur les nouvelles pratiques de loisirs	2.5											2.5
MS 4.9	Concertation avec les services du Département de la Savoie et l'AREA	2.5					2.5						5.0
MS 7.1	DIAGNOSTIC d'ancrage territorial et ETUDE DE VALORISATION de la Réserve	10.0			10.0								20.0
MS 7.2	Actualisation périodique du SITE INTERNET	25.0				5.0							30.0
MS 7.5	Instauration de temps sur la réserve dans les INSTANCES DECISIONNELLES sur les sujets concernant la réserve	10.0											10.0
MS 7.7	Création et Animation des réseaux d'AMBASSADEUR de la Réserve et d'acteurs locaux LABELlisés "Réserve"				47.0								47.0
MS 7.12	Analyse de la FREQUENTATION sur la réserve	10.0											10.0
MS 7.13	Instruction des demandes d'AUTORISATION des MANIFESTATIONS (seuil + ou - 100 personnes)	15.0					5.0						20.0
MS 7.20	Recrutement d'un MEDIEUR environnement	17.0											17.0
MS 7.21	Information des PROPRIETAIRES et/ou OCCUPANTS DU LAC (usages sur les berges) en amont de la réalisation de travaux	3.0											3.0
MS 7.23	Sensibilisation des acteurs impliqués dans les ventes de terrain	2.0											2.0
MS 7.25	ANIMATION FONCIERE												0.0
MS 8.1	Fonctionnement général de la Réserve Naturelle	360	20.0		15.0		65.0		16.0		120	50	646.0
<b>Surveillance et police</b>													
SP 7.4	Pose et entretien de la SIGNALIETIQUE	15.0			8.0								23.0
SP 7.11	Tournées de SURVEILLANCE	65.0	509	257.5		437.5							1269
<b>Participation à la recherche</b>													
PR 8.2	Favoriser la RECHERCHE scientifique	5.0					5.0						10.0
<b>Création et entretien d'infrastructures d'accueil</b>													
CI 7.19	Aménagement et animation d'un LIEU d'ACCUEIL	25.0			50.0	10.0							85.0
<b>Prestations d'accueil et animation</b>													
PA 7.6	Animations sur une thématique de la RN à destination des ACTEURS LOCAUX	15.0			67.0								82.0
PA 7.14	Entretien du PARCOURS-JEU sur le lac et création d'autres	7.0	2.5	2.5		5.0							17.0
PA 7.15	MARAUDAGE pédagogique, Organisation d'EVENEMENTIELS et ANIMATIONS grand public	143		50.0	161	50.0							404
PA 7.16	ANIMATIONS SCOLAIRES et PERI-scolaires	25.0			137	25.0							187
PA 7.18	Réponse aux sollicitations de GROUPES : Séminaires, groupes divers				71.0								71.
<b>Création de supports de communication et de pédagogie</b>													
CC 7.3	Création et diffusion de DOCUMENTS papiers et de VIDEOS pédagogiques	15.0			55.0								70.0

La figure ci-dessous présente la répartition des jours par domaine d'activités.

- **1/3 du temps** consacré par l'équipe réserve est centrée sur de la **police et de la surveillance**, soit l'équivalent d'un peu plus d'un temps plein par an.
- Nouveauté de ce deuxième plan de gestion : **1/4 du temps de l'équipe « réserve » se centrera autour d'actions de l'accueil du public ou d'éducation à l'environnement**, soit l'équivalent de 0.8 temps plein.
- 10% du temps consacré aux suivis, ce qui est assez faible. Toutefois, beaucoup d'études de connaissance ou de suivi sont réalisées par des prestataires externes.

**Figure 4 : Répartition des jours par domaine d'activités**





## Section E. Les moyens matériels

Les gestionnaires mettent à disposition du personnel :

- 1 bureau au sein des locaux de la CCLA, 1 bureau au sein des locaux du CENS, avec un poste informatique et l'accès aux matériels de bureautique (Photocopieur, ...etc)
- Des tenues normalisées pour notamment la surveillance, pour les gardes.

La CCLA met à disposition

- Un hangar à bateau
- Un véhicule de service dédié à la réserve depuis 2020
- Un bateau à moteur électrique depuis 2019
- Un bateau à moteur thermique (utilisation exceptionnelle, en cas d'impossibilité d'utiliser le bateau à moteur électrique)
- Du petit matériel, comme des pièges-photos, lunettes d'observation, ...etc



# Section F. Les moyens financiers

## F.1. Les coûts

Le **coût global des opérations a été estimé à 2 060 199 € sur 5 ans**, soit une moyenne annuelle de 412 000 €, réparti comme suit :

- Presque la **moitié est consacré au frais de personnel**
- **Un tiers** pour les autres dépenses de **fonctionnement**
- **20%** pour des **dépenses d'investissement**

Tableau 11 : Coût des opérations par type de dépense

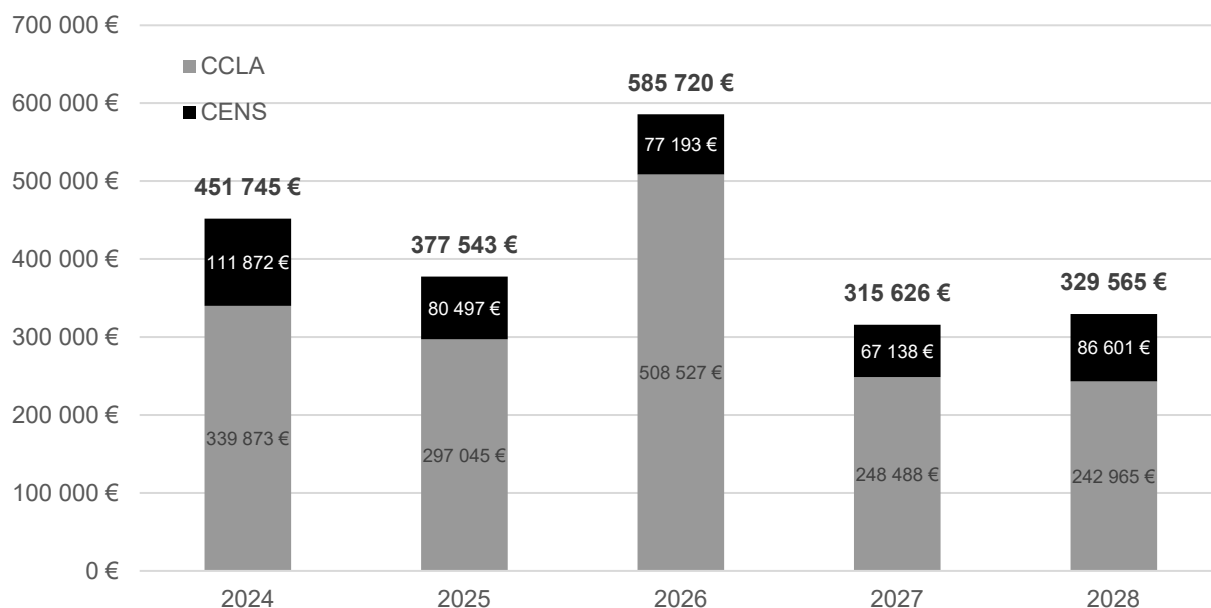
Structures	TOTAL du coût global	Frais de personnel	Autres frais de fonctionnement en € TTC	Investissement en € TTC
Communauté de communes du Lac d'Aiguebelette	<b>1 636 898 €</b>	680 411 €	587 237 €	369 250 €
Conservatoire des espaces naturels de Savoie	<b>423 302 €</b>	305 992 €	69 310 €	48 000 €
<b>TOTAL</b>	<b>2 060 199 €</b>	986 403 €	656 547 €	417 250 €
Part du coût total		48%	32%	20%

Les dépenses sont plus importantes sur la première partie du plan de gestion, en particulier en 2024 et 2026, comme le montre le tableau ci-dessous et la figure en page suivante :

Tableau 12 : Coût des opérations du plan de gestion par année

Nom de l'opération	2024	2025	2026	2027	2028	TOTAL
Sous-total CCLA	339 873 €	297 045 €	508 527 €	248 488 €	242 965 €	1 636 898 €
Sous-total CENS	111 872 €	80 497 €	77 193 €	67 138 €	86 601 €	423 302 €
<b>TOTAL</b>	<b>451 745 €</b>	<b>377 543 €</b>	<b>585 720 €</b>	<b>315 626 €</b>	<b>329 565 €</b>	<b>2 060 199 €</b>
CCLA						
Charges de personnel (dont 15% de charges de structure)	126 789 €	135 302 €	138 055 €	139 436 €	140 830 €	680 411 €
Dépenses de fonctionnement	163 834 €	107 493 €	105 222 €	108 803 €	101 885 €	587 237 €
Dépenses d'investissement	49 250 €	54 250 €	265 250 €	250 €	250 €	369 250 €
CENS						
Charges de personnel (dont 15% de charges de structure)	50 972 €	65 167 €	62 183 €	55 698 €	71 971 €	305 992 €
Dépenses de fonctionnement	12 900 €	15 330 €	15 010 €	11 440 €	14 630 €	69 310 €
Dépenses d'investissement	48 000 €					48 000 €
Charges de personnel (dont 15% de charges de structure)	177 760 €	200 470 €	200 238 €	195 134 €	212 801 €	986 403 €
Dépenses de fonctionnement	176 734 €	122 823 €	120 232 €	120 243 €	116 515 €	656 547 €
Dépenses d'investissement	97 250 €	54 250 €	265 250 €	250 €	250 €	417 250 €

Figure 5 : Dépenses consacrées pour la gestion de la Réserve



### F.1.1. Les frais de personnel

Les frais de personnel consacré à la réserve, presque la moitié du coût total pour la réalisation des opérations envisagées, sont présentés ci-dessous. Les **salaires bruts chargés et 15% de charges de structures** sont pris en compte. Pour réaliser les opérations prévues, les cogestionnaires ont évalué **les frais de personnel à 986 402 €, soit en moyenne 197 280 € par an.**

Tableau 13 : Frais de personnel consacré à la réserve pour la réalisation des opérations

Années	2024	2025	2026	2027	2028	TOTAL	
Structures	CCLA	126 788.55 €	135 302.09 €	138 054.97 €	139 435.52 €	140 829.87 €	680 411.00 €
	CENS	50 971.77 €	65 167.46 €	62 183.42 €	55 698.23 €	71 970.67 €	305 991.55 €
	TOTAL	177 760.32 €	200 469.55 €	200 238.39 €	195 133.75 €	212 800.55 €	986 402.56 €
CCLA	Conservatrice	57 800.00 €	58 378.00 €	58 961.78 €	59 551.40 €	60 146.91 €	294 838.09 €
	Garde	24 600.00 €	24 846.00 €	25 591.38 €	25 847.29 €	26 105.77 €	126 990.44 €
	Garde saisonnier	14 700.00 €	14 847.00 €	15 292.41 €	15 445.33 €	15 599.79 €	75 884.53 €
	Médiateur à l'environnement	22 826.09 €	30 300.00 €	31 209.00 €	31 521.09 €	31 836.30 €	147 692.48 €
	Directeur	2 711.56 €	2 738.68 €	2 766.06 €	2 793.73 €	2 821.66 €	13 831.69 €
	Comptable	2 841.97 €	2 870.39 €	2 899.10 €	2 928.09 €	2 957.37 €	14 496.91 €
	Chargée de communication	1 308.93 €	1 322.02 €	1 335.24 €	1 348.59 €	1 362.08 €	6 676.86 €
CENS	Garde-technicien	30 745.81 €	31 668.18 €	32 618.23 €	33 596.77 €	34 604.68 €	163 233.66 €
	Chargé de mission scientifique	12 973.24 €	13 362.44 €	13 763.31 €	14 176.21 €	29 202.99 €	83 478.19 €
	Responsable service scientifique	331.01 €	7 159.82 €	7 374.61 €	361.71 €	372.56 €	15 599.71 €
	Charge de mission scientifique 2	2 043.60 €	7 630.29 €	3 252.08 €	2 233.10 €	2 300.09 €	17 459.16 €
	Responsable du service géomatique	1 251.57 €	1 611.39 €	1 327.79 €	1 367.62 €	1 408.65 €	6 967.01 €
	Directeur	1 131.30 €	1 165.24 €	1 200.20 €	1 236.20 €	1 273.29 €	6 006.22 €
	Responsable des travaux	1 322.95 €	1 362.64 €	1 403.52 €	1 445.62 €	1 488.99 €	7 023.71 €
	Responsable service animation et contractualisations territoriales	1 172.30 €	1 207.47 €	1 243.69 €	1 281.00 €	1 319.43 €	6 223.88 €

## F.1.2. Autres dépenses de fonctionnement et d'investissement

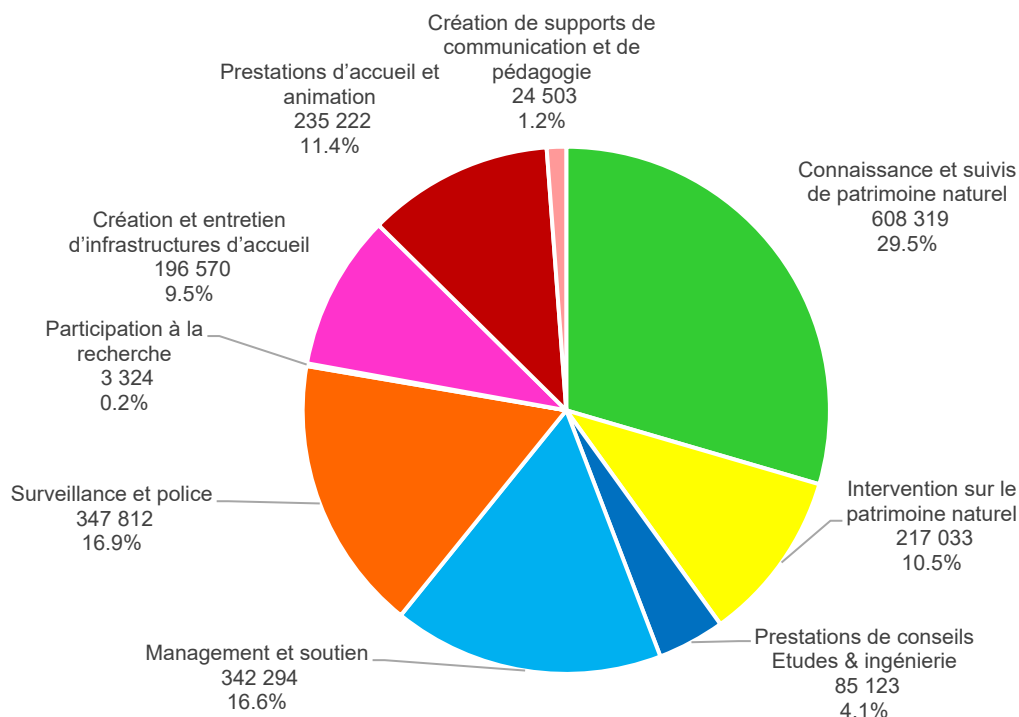
Les dépenses en dehors des frais de personnel sont estimées à :

- Dépenses de fonctionnement hors frais de personnel : 656 547 €
- Dépenses d'investissement : 417 250.00 €

Le tableau en page suivante précise la répartition par opération.

## F.2. Répartition des coûts par domaine d'activités

Figure 6 : Répartition des coûts par domaine d'activités



## F.3. Répartition par enjeu

Dans le tableau ci-dessous, on peut constater que **80% des dépenses seront consacrées à l'enjeu n°7 l'ancrage territorial et l'enjeu n°1 « végétations lacustres »** :

Tableau 14 : Répartition du coût des opérations par enjeu

N° enjeu	Enjeu	Montant sur la durée du plan de gestion	Part
1	Végétations lacustres	720 043 €	35%
2	Prairies humides	114 219 €	6%
3	Forêts humides	9 823 €	0.5%
4	Milieus rupestres et forestiers de pente	14 804 €	1%
5	Hêtraie	8 931 €	0.4%
6	Connaissances naturalistes et scientifiques	61 768 €	3%
7	Ancrage territorial	917 859 €	45%
8	Fonctionnement de la Réserve Naturelle	212 751 €	10%
Total		2 060 199 €	100%

## F.4. Répartition par opérations

Tableau 15 : Dépenses estimées par opération par type

N° opération	Libellé des opérations	Maître d'ouvrage	Frais de personnel	Fonctionnement	Investissement	TOTAL
	Coût		986 402.56 €	656 546.80 €	417 250.00 €	2 060 199.36 €
<b>Connaissance et suivis de patrimoine naturel</b>						
CS 1.1	Suivi des paramètres physico-chimiques et biologiques des EAUX DU LAC	CCLA	2 463.34 €	377 784.00 €		380 247.34 €
CS 1.2	Suivi de la VEGETATION lacustre IMMERGEE	CCLA	1 925.58 €	40 000.00 €		41 925.58 €
CS 1.3	Suivi de la VEGETATION lacustre EMERGEE	CCLA	6 672.19 €	4 000.00 €		10 672.19 €
CS 1.4	Suivis FAUNISTIQUES	CCLA	17 530.18 €			17 530.18 €
CS 1.16	Suivi des IMPACTS DE LA MODIFICATION DES NIVEAUX DU LAC	CCLA	8 837.93 €	14 701.84 €		23 539.77 €
CS 1.19	ETUDE pour l'adaptation de la gestion de la Réserve au CHANGEMENT CLIMATIQUE	CENS	23 084.32 €	7 500.00 €		30 584.32 €
CS 2.1	Suivi ETAT DE CONSERVATION des prairies humides	CENS	12 607.14 €			12 607.14 €
CS 2.2	Suivi des ESPECES PATRIMONIALES des prairies humides	CENS	5 558.09 €			5 558.09 €
CS 2.6	SUIVI des communautés aquatiques dans les MARES	CENS	7 234.16 €			7 234.16 €
CS 3.1	SUIVI dendrométrique des Réserves forestières (Protocole PSDRF)	CCLA	1 912.33 €	2 950.00 €		4 862.33 €
CS 3.2	Suivi des saproxylophages dans les forêts humides	CCLA				0.00 €
CS 4.1	Suivi du GRAND-DUC d'Europe	CENS	3 136.66 €			3 136.66 €
CS 4.2	Suivi du FAUCON PELERIN	CENS	2 552.79 €			2 552.79 €
CS 4.3	Suivi des CHAUVES-SOURIS	CCLA	1 602.38 €			1 602.38 €
CS 4.4	Suivi de la VEGETATION DES FALAISES	CCLA				0.00 €
CS 5.1	Suivi DENDROMETRIQUE des Réserves forestières (Protocole PSDRF)	CCLA	1 547.29 €	2 950.00 €		4 497.29 €
CS 5.2	Suivi des SAPROXYLOPHAGE dans des hêtraies	CCLA				0.00 €
CS 6.1	Inventaires complémentaires sur des groupes méconnus	CCLA	6 196.06 €	27 800.00 €		33 996.06 €
CS 6.2	Suivi des grands PREDATEURS (Loup /Lynx)	CCLA	14 447.44 €	1 000.00 €		15 447.44 €
CS 6.3	Recueil de DONNEES METEOROLOGIQUES auprès de Météo France	CCLA	1 602.38 €	8 243.63 €		9 846.01 €
CS 6.4	Suivi de la RENOUEE du Japon	CCLA	2 478.96 €			2 478.96 €
<b>Intervention sur le patrimoine naturel</b>						
IP 1.17	ETUDE des zones de roselières potentiellement restaurables et CHANTIER de RESTAURATION DE ROSELIERES	CCLA	2 841.97 €		80 000.00 €	82 841.97 €
IP 1.18	Réouverture, Débroussaillage et fauche du MARAIS du MARQUAIRE	CENS	3 612.39 €		30 000.00 €	33 612.39 €
IP 2.3	FAUCHE, BROYAGE, extraction des ligneux dans les prairies humides	CENS	13 885.86 €	37 810.00 €		51 695.86 €
IP 2.4	Gestion des ESPECES VEGETALES EXOTIQUES ENVAHISSANTES dans les prairies	CENS	2 335.47 €	21 000.00 €		23 335.47 €
IP 2.5	CURAGE des MARES	CENS	248.95 €	3 000.00 €		3 248.95 €
IP 2.7	Gestion des ECREVISES américaines	CCLA	10 539.52 €			10 539.52 €
IP 3.3	Veiller à la non-intervention dans les forêts humides	CCLA	1 602.38 €			1 602.38 €
IP 3.5	COUPES préventives d'ARBRES dangereux	CCLA	2 706.65 €			2 706.65 €
IP 4.7	Installation d'une ZONE DE QUIETUDE	CCLA	1 180.65 €			1 180.65 €
IP 5.4	Création de MARES en zone éloignée des zones envahies par les écrevisses américaines	CCLA	769.67 €		3 000.00 €	3 769.67 €
IP 7.8	Entretien du PIQUETAGE	CCLA	227.01 €			227.01 €
IP 7.9	Fermeture de le POINTE DE LA LEYSSE en été	CCLA	1 136.00 €			1 136.00 €
IP 7.10	Régulation de la circulation sur le CANAL DU THIERS	CCLA	1 136.00 €			1 136.00 €



N° opération	Libellé des opérations	Maître d'ouvrage	Frais de personnel	Fonctionnement	Investissement	TOTAL
<b>Prestations de conseils Etudes &amp; ingénierie</b>						
EI 1.5	Veille sur les ACTIVITES AGRO-PASTORALES dans le bassin versant	CCLA	801.19 €			801.19 €
EI 1.10	ANALYSES du type de POLLUTION pour mettre en place la solution adaptée	CCLA	1 353.32 €	250.00 €		1 603.32 €
EI 1.13	ETUDE préalable à la réimplantation des HERBIERS IMMERGES	CCLA	4 213.64 €	3 500.00 €		7 713.64 €
EI 1.14	IMPLANTATION d'HERBIERS d'espèces encore présentes ou éteintes	CCLA	3 907.15 €		70 000.00 €	73 907.15 €
EI 4.5	Etude de l'incidence de la PRATIQUE DU PARAPENTE sur le faucon pèlerin	CENS	1 098.06 €			1 098.06 €
<b>Management et soutien</b>						
MS 1.7	Bilan des systèmes d'ASSAINISSEMENT dans le Bassin versant	CCLA	326.89 €			326.89 €
MS 1.8	Optimisation des procédures d'ALERTE en cas de pollution	CCLA	2 706.65 €			2 706.65 €
MS 1.9	Se doter sur site des MOYENS TECHNIQUES nécessaires contre les POLLUTIONS du milieu aquatique	CCLA	3 810.91 €	1 700.00 €		5 510.91 €
MS 1.11	Veille sur les SURFACES IMPERMABILISEES	CCLA	801.19 €			801.19 €
MS 1.12	Participation aux réunions liées aux POLITIQUES AMENAGEMENT du territoire	CCLA	1 602.38 €			1 602.38 €
MS 1.15	CONCERTATION pour une MODIFICATIONS DE NIVEAUX DU LAC plus favorables aux roselières	CCLA	3 423.94 €			3 423.94 €
MS 4.6	Sensibilisation des pratiquants de vol libre	CCLA	2 770.11 €			2 770.11 €
MS 4.8	Veille sur les nouvelles pratiques de loisirs	CCLA	801.19 €			801.19 €
MS 4.9	Concertation avec les services du Département de la Savoie et l'AREA	CCLA	1 662.15 €			1 662.15 €
MS 5.3	Concertation avec l'ONF sur l'exploitation forestière	CCLA	664.53 €			664.53 €
MS 7.1	DIAGNOSTIC d'ancrage territorial et ETUDE DE VALORISATION de la Réserve	CCLA	5 315.22 €	27 000.00 €		32 315.22 €
MS 7.2	Actualisation périodique du SITE INTERNET	CCLA	9 179.64 €	1 000.00 €		10 179.64 €
MS 7.5	Instauration de temps sur la réserve dans les INSTANCES DECISIONNELLES sur les sujets concernant la réserve	CCLA	3 204.76 €			3 204.76 €
MS 7.7	Création et Animation des réseaux d'AMBASSADEUR de la Réserve et d'acteurs locaux LABELLISÉS "Réserve"	CCLA	10 570.03 €			10 570.03 €
MS 7.12	Analyse de la FREQUENTATION sur la réserve	CCLA	3 204.76 €	419.72 €	9 000.00 €	12 624.48 €
MS 7.13	Instruction des demandes d'AUTORISATION des MANIFESTATIONS (seuil + ou - 100 personnes)	CCLA	6 529.06 €			6 529.06 €
MS 7.17	Accompagnement sur la réflexion de la mise en place de CLASSE VERTE avec hébergement	CCLA	11 136.10 €	1 000.00 €		12 136.10 €
MS 7.20	Recrutement d'un MEDiateur environnement	CCLA	5 435.40 €			5 435.40 €
MS 7.21	Information des PROPRIETAIRES et/ou OCCUPANTS DU LAC (usages sur les berges) en amont de la réalisation de travaux	CCLA	961.46 €			961.46 €
MS 7.23	Sensibilisation des acteurs impliqués dans les ventes de terrain (Notaires, agences, SAFER ....)	CCLA	640.92 €			640.92 €
MS 7.25	ANIMATION FONCIERE	CENS			18 000.00 €	18 000.00 €
MS 8.1	Fonctionnement général de la Réserve Naturelle	CCLA	206 179.17 €	3 247.89 €		209 427.05 €
<b>Surveillance et police</b>						
SP 7.4	Pose et entretien de la SIGNALETIQUE	CCLA	6 557.14 €	750.00 €	31 250.00 €	38 557.14 €
SP 7.11	Tournées de SURVEILLANCE	CCLA	289 748.20 €	19 506.80 €		309 255.00 €
<b>Participation à la recherche</b>						
PR 8.2	Favoriser la RECHERCHE scientifique	CCLA	3 324.30 €			3 324.30 €

N° opération	Libellé des opérations	Maître d'ouvrage	Frais de personnel	Fonctionnement	Investissement	TOTAL
<b>Création et entretien d'infrastructures d'accueil</b>						
CI 7.19	Aménagement et animation d'un LIEU d'ACCUEIL (Ateliers, conférence, Exposition temporaire, ...etc) modulable	CCLA	21 569.57 €		175 000.00 €	196 569.57 €
<b>Prestations d'accueil et animation</b>						
PA 1.6	Rencontres avec les AGRICULTEURS	CCLA	691.92 €			691.92 €
PA 3.4	Sensibilisation des propriétaires à l'intérêt de favoriser la libre évolution	CCLA	651.33 €			651.33 €
PA 7.6	Animations sur une thématique de la RN à destination des ACTEURS LOCAUX	CCLA	19 901.32 €	1 250.00 €		21 151.32 €
PA 7.14	Entretien du PARCOURS-JEU sur le lac et création d'autres	CCLA	4 477.48 €			4 477.48 €
PA 7.15	MARAUDAGE pédagogique, Organisation d'EVENTEMENTIELS et ANIMATIONS grand public	CCLA	104 256.60 €	2 500.00 €	1 000.00 €	107 756.60 €
PA 7.16	ANIMATIONS SCOLAIRES et PERI-scolaires	CCLA	44 684.57 €	38 282.93 €		82 967.50 €
PA 7.18	Réponse aux sollicitations de GROUPES : Séminaires, groupes divers	CCLA	15 963.74 €			15 963.74 €
PA 7.22	Sensibilisation sur la richesse biologique des TERRAINS PRIVÉS	CCLA	664.53 €			664.53 €
PA 7.24	Echanges avec les services responsables de la gestion des espèces exotiques envahissantes et les propriétaires privés	CCLA	553.43 €			553.43 €
PA 7.26	Sensibilisation des propriétaires des zones humides à l'intérêt de favoriser la libre évolution	CCLA	344.08 €			344.08 €
<b>Création de supports de communication et de pédagogie</b>						
CC 7.3	Création et diffusion de DOCUMENTS papiers et de VIDEOS pédagogiques	CCLA	17 102.78 €	7 400.00 €		24 502.78 €



## F.5. Les financeurs identifiés

Des financeurs publics viendraient soutenir deux tiers des actions du plan de gestion que sont :

- La Région Auvergne-Rhône Alpes au travers des financements dédiés à la gestion des réserves
- L'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse :
  - Via les fonds dédiés au Contrat de bassin Guiers-Aiguebelette-Bièvre et Truisson 2022-2024
  - Les appels à projets « Eau et Biodiversité »
- Le Département de la Savoie notamment via l'appel à projets « Espaces naturels »

Des partenaires privés ont aussi été identifiés comme :

- L'INRAE qui prend en charge une partie importante des frais liés au suivi du lac ( Action n°CS 1.1)
- EDF
- L'AREA au travers d'une convention-cadre de partenariat pour la mise en œuvre du plan de gestion Réserve naturelle régionale d'Aiguebelette sur 5 ans

Un certain nombre d'opérations réalisées en maîtrise d'ouvrage CCLA sont éligibles au FCTVA.

Enfin les gestionnaires devraient financés 10% du coût global.

## F.6. Le plan de financement

Le financement envisagé pour chaque action est détaillé dans les fiches actions. Le tableau ci-dessous synthétise les montants totaux envisagés par financeurs.

**Tableau 16 : Financement envisagé des opérations**

Financeurs	Montant en € TTC sur la durée du plan de gestion	Part du TTC	
<b>Région Auvergne-Rhône Alpes</b>	<b>1 100 000 €</b>	<b>53%</b>	<b>54%</b>
Région Auvergne-Rhône Alpes-Dossier 2022	15 000 €	1%	
Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse	229 889 €	11%	12%
Département de la Savoie	24 200 €	1%	
État	0 €	0%	
Europe : FEDER	En cours de discussion		
INRAE	251 424 €	12%	19%
EDF	14 421 €	1%	
AREA	100 000 €	5%	
Ecoles/Groupes/Participants	28 727 €	1%	
FCTVA	216 713 €	10%	10%
CCLA	188 660 €	9%	10%
CENS	19 254 €	1%	
<b>TOTAL</b>	<b>2 060 199 €</b>	<b>100%</b>	

## F.7. Le financement de la Région

Le financement sollicité auprès de la Région s'élève à 1 100 000 € sur 5 ans, dont :

- 79 % sur les frais de personnel
- 19 % sur les autres dépenses de fonctionnement
- 2% sur l'investissement

**Tableau 17 : Répartition du financement de la Région**

Structures	Total	Part du financement REGION	Frais de personnel	Autres frais de fonctionnement en € TTC	Investissement en € TTC
Communauté de communes du Lac d'Aiguebelette	<b>829 718 €</b>	51%	620 679 €	188 715 €	20 324 €
Conservatoire des espaces naturels de Savoie	<b>270 282 €</b>	64%	246 982 €	23 300 €	0 €
<b>TOTAL</b>	<b>1 100 000 €</b>	53%	867 661 €	212 015 €	20 324 €
	Part du financement total		79%	19%	2%
	Part du coût total		88%	32%	5%

Les montants des aides sollicitées auprès de la région devraient être globalement identiques chaque année, aux alentours de 220 000 €.

**Tableau 18 : Répartition du financement de la Région du plan de gestion par année**

Nom de l'opération	2024	2025	2026	2027	2028	TOTAL
Sous-total CCLA	175 009 €	158 812 €	166 104 €	166 578 €	163 215 €	829 718 €
Sous-total CENS	47 578 €	51 600 €	51 546 €	51 751 €	67 806 €	270 282 €
<b>TOTAL</b>	<b>222 588 €</b>	<b>210 412 €</b>	<b>217 650 €</b>	<b>218 329 €</b>	<b>231 022 €</b>	<b>1 100 000 €</b>
<b>CCLA</b>						
Charges de personnel (dont 15% de charges de structure)	116 563 €	123 652 €	125 547 €	126 817 €	128 100 €	620 679 €
Dépenses de fonctionnement	44 223 €	31 160 €	38 857 €	39 561 €	34 915 €	188 715 €
Dépenses d'investissement	14 224 €	4 000 €	1 700 €	200 €	200 €	20 324 €
<b>CENS</b>						
Charges de personnel (dont 15% de charges de structure)	42 624 €	46 310 €	46 491 €	47 776 €	63 781 €	246 982 €
Dépenses de fonctionnement	4 955 €	5 289 €	5 056 €	3 975 €	4 025 €	23 300 €
Dépenses d'investissement						0 €
Charges de personnel (dont 15% de charges de structure)	159 186 €	169 962 €	172 038 €	174 593 €	191 881 €	867 661 €
Dépenses de fonctionnement	49 178 €	36 450 €	43 912 €	43 536 €	38 940 €	212 015 €
Dépenses d'investissement	14 224 €	4 000 €	1 700 €	200 €	200 €	20 324 €

Tableau 19 : Répartition du financement de la Région par opération

Structures		Maître d'ouvrage	Frais de personnel	Fonctionnement	Investissement	TOTAL	part	
N° opération	Sous-total CCLA			620 679.27 €	188 715.39 €	20 323.64 €	829 718.30 €	
	Sous-total CENS			246 981.60 €	23 300.09 €	0.00 €	270 281.69 €	
	Part du coût total			88%	32%	5%	53%	
	Total			867 660.87 €	212 015.48 €	20 323.64 €	1 100 000.00 €	
<b>Connaissance et suivis de patrimoine naturel</b>								
CS 1.1	Suivi des paramètres physico-chimiques et biologiques des EAUX DU LAC	CCLA	2 463.34 €	63 180.00 €		65 643.34 €	17%	
CS 1.2	Suivi de la VEGETATION lacustre IMMERGEE	CCLA	1 925.58 €	7 000.00 €		8 925.58 €	21%	
CS 1.3	Suivi de la VEGETATION lacustre EMERGEE	CCLA	6 672.19 €	4 000.00 €		10 672.19 €	100%	
CS 1.4	Suivis FAUNISTIQUES	CCLA	17 530.18 €			17 530.18 €	100%	
CS 1.16	Suivi des IMPACTS DE LA MODIFICATION DES NIVEAUX DU LAC	CCLA	8 837.93 €	1 760.00 €		10 597.93 €	45%	
CS 1.19	ETUDE pour l'adaptation de la gestion de la Réserve au CHANGEMENT CLIMATIQUE	CENS	6 925.30 €	2 250.00 €		9 175.30 €	30%	
CS 2.1	Suivi ETAT DE CONSERVATION des prairies humides	CENS	12 607.14 €			12 607.14 €	100%	
CS 2.2	Suivi des ESPECES PATRIMONIALES des prairies humides	CENS	2 779.05 €			2 779.05 €	50%	
CS 2.6	SUIVI des communautés aquatiques dans les MARES	CENS	7 234.16 €			7 234.16 €	100%	
CS 3.1	SUIVI dendrométrique des Réserves forestières (Protocole PSDRF)	CCLA	1 912.33 €	2 950.00 €		4 862.33 €	100%	
CS 3.2	Suivi des saproxylophages dans les forêts humides	CCLA				0.00 €	!	
CS 4.1	Suivi du GRAND-DUC d'Europe	CENS				0.00 €	0%	
CS 4.2	Suivi du FAUCON PELERIN	CENS				0.00 €	0%	
CS 4.3	Suivi des CHAUVES-SOURIS	CCLA	1 602.38 €			1 602.38 €	100%	
CS 4.4	Suivi de la VEGETATION DES FALAISES	CCLA				0.00 €		
CS 5.1	Suivi DENDROMETRIQUE des Réserves forestières (Protocole PSDRF)	CCLA	1 547.29 €	2 950.00 €		4 497.29 €	100%	
CS 5.2	Suivi des SAPROXYLOPHAGE dans des hêtraies	CCLA				0.00 €		
CS 6.1	Inventaires complémentaires sur des groupes méconnus	CCLA	6 196.06 €	27 800.00 €		33 996.06 €	100%	
CS 6.2	Suivi des grands PREDATEURS (Loup /Lynx)	CCLA				0.00 €	0%	
CS 6.3	Recueil de DONNEES METEOROLOGIQUES auprès de Météo France	CCLA	1 602.38 €	8 243.63 €		9 846.01 €	100%	
CS 6.4	Suivi de la RENOUEE du Japon	CCLA	2 478.96 €			2 478.96 €	100%	

N° opération	Libellé de l'opération	MO	Frais de personnel	Fonctionnement	Investissement	TOTAL	part
<b>Intervention sur le patrimoine naturel</b>							
IP 1.17	ETUDE des zones de roselières potentiellement restaurables et CHANTIER de RESTAURATION DE ROSELIERES	CCLA	2 841.97 €			2 841.97 €	3%
IP 1.18	Réouverture, Débroussaillage et fauche du MARAIS du MARQUAIRE	CENS	3 612.39 €			3 612.39 €	11%
IP 2.3	FAUCHE, BROYAGE, extraction des ligneux dans les prairies humides	CENS	13 885.86 €	21 050.09 €		34 935.95 €	68%
IP 2.4	Gestion des ESPECES VEGETALES EXOTIQUES ENVAHISSANTES dans les prairies	CENS				0.00 €	0%
IP 2.5	CURAGE des MARES	CENS	248.95 €			248.95 €	8%
IP 2.7	Gestion des ECREVISSES américaines	CCLA	10 539.52 €			10 539.52 €	100%
IP 3.3	Veiller à la non-intervention dans les forêts humides	CCLA	1 602.38 €			1 602.38 €	100%
IP 3.5	COUPES préventives d'ARBRES dangereux	CCLA	2 706.65 €			2 706.65 €	100%
IP 4.7	Installation d'une ZONE DE QUIETUDE	CCLA	1 180.65 €			1 180.65 €	100%
IP 5.4	Création de MARES en zone éloignée des zones envahies par les écrevisses américaines	CCLA				0.00 €	0%
IP 7.8	Entretien du PIQUETAGE	CCLA	227.01 €			227.01 €	100%
IP 7.9	Fermeture de le POINTE DE LA LEYSSE en été	CCLA	1 136.00 €			1 136.00 €	100%
IP 7.10	Régulation de la circulation sur le CANAL DU THIERS	CCLA	1 136.00 €			1 136.00 €	100%
<b>Prestations de conseils Etudes &amp; ingénierie</b>							
EI 1.5	Veille sur les ACTIVITES AGRO-PASTORALES dans le bassin versant	CCLA	801.19 €			801.19 €	100%
EI 1.10	ANALYSES du type de POLLUTION pour mettre en place la solution adaptée	CCLA	1 353.32 €	250.00 €		1 603.32 €	100%
EI 1.13	ETUDE préalable à la réimplantation des HERBIERS IMMERGES	CCLA	4 213.64 €	3 500.00 €		7 713.64 €	100%
EI 1.14	IMPLANTATION d'HERBIERS d'espèces encore présentes ou éteintes	CCLA	3 907.15 €			3 907.15 €	5%
EI 4.5	Etude de l'incidence de la PRATIQUE DU PARAPENTE sur le faucon pèlerin	CENS				0.00 €	0%
<b>Management et soutien</b>							
MS 1.7	Bilan des systèmes d'ASSAINISSEMENT dans le Bassin versant	CCLA	326.89 €			326.89 €	100%
MS 1.8	Optimisation des procédures d'ALERTE en cas de pollution	CCLA	2 706.65 €			2 706.65 €	100%
MS 1.9	Se doter sur site des MOYENS TECHNIQUES nécessaires contre les POLLUTIONS du milieu aquatique	CCLA	3 810.91 €			3 810.91 €	69%
MS 1.11	Veille sur les SURFACES IMPERMABILISEES	CCLA	801.19 €			801.19 €	100%
MS 1.12	Participation aux réunions liées aux POLITIQUES AMENAGEMENT du territoire	CCLA	1 602.38 €			1 602.38 €	100%
MS 1.15	CONCERTATION pour une MODIFICATIONS DE NIVEAUX DU LAC plus favorables aux roselières	CCLA	3 423.94 €			3 423.94 €	100%
MS 4.6	Sensibilisation des pratiquants de vol libre	CCLA	2 770.11 €			2 770.11 €	100%
MS 4.8	Veille sur les nouvelles pratiques de loisirs	CCLA	801.19 €			801.19 €	100%
MS 4.9	Concertation avec les services du Département de la Savoie et l'AREA	CCLA	1 662.15 €			1 662.15 €	100%
MS 5.3	Concertation avec l'ONF sur l'exploitation forestière	CCLA	664.53 €			664.53 €	100%
MS 7.1	DIAGNOSTIC d'ancrage territorial et ETUDE DE VALORISATION de la Réserve	CCLA	5 315.22 €	12 000.00 €		17 315.22 €	54%
MS 7.2	Actualisation périodique du SITE INTERNET	CCLA	9 179.64 €			9 179.64 €	90%

N° opération	Libellé de l'opération	MO	Frais de personnel	Fonctionnement	Investissement	TOTAL	part
MS 7.5	Instauration de temps sur la réserve dans les INSTANCES DECISIONNELLES sur les sujets concernant la réserve	CCLA	3 204.76 €			3 204.76 €	100%
MS 7.7	Création et Animation des réseaux d'AMBASSADEUR de la Réserve et d'acteurs locaux LABELisés "Réserve"	CCLA	10 570.03 €			10 570.03 €	100%
MS 7.12	Analyse de la FREQUENTATION sur la réserve	CCLA	3 204.76 €	419.72 €	7 523.64 €	11 148.12 €	88%
MS 7.13	Instruction des demandes d'AUTORISATION des MANIFESTATIONS (seuil + ou - 100 personnes)	CCLA	6 529.06 €			6 529.06 €	100%
MS 7.17	Accompagnement sur la réflexion de la mise en place de CLASSE VERTE avec hébergement	CCLA	11 136.10 €			11 136.10 €	92%
MS 7.20	Recrutement d'un MEDiateur environnement	CCLA	5 435.40 €			5 435.40 €	100%
MS 7.21	Information des PROPRIETAIRES et/ou OCCUPANTS DU LAC (usages sur les berges) en amont de la réalisation de travaux	CCLA	961.46 €			961.46 €	100%
MS 7.23	Sensibilisation des acteurs impliqués dans les ventes de terrain (Notaires, agences, SAFER ....)	CCLA	640.92 €			640.92 €	100%
MS 7.25	ANIMATION FONCIERE	CENS				0.00 €	0%
MS 8.1	Fonctionnement général de la Réserve Naturelle	CCLA	151 919.89 €	3 247.89 €		155 167.77 €	74%
<b>Surveillance et police</b>							
SP 7.4	Pose et entretien de la SIGNALÉTIQUE	CCLA	6 557.14 €	750.00 €	10 000.00 €	17 307.14 €	45%
SP 7.11	Tournées de SURVEILLANCE	CCLA	289 748.20 €	19 506.80 €		309 255.00 €	100%
<b>Participation à la recherche</b>							
PR 8.2	Favoriser la RECHERCHE scientifique	CCLA	3 324.30 €			3 324.30 €	100%
<b>Création et entretien d'infrastructures d'accueil</b>							
CI 7.19	Aménagement et animation d'un LIEU d'ACCUEIL (Ateliers, conférence, Exposition temporaire, ...etc) modulable	CCLA	21 569.57 €		2 000.00 €	23 569.57 €	12%
<b>Prestations d'accueil et animation</b>							
PA 1.6	Rencontres avec les AGRICULTEURS	CCLA	691.92 €			691.92 €	100%
PA 3.4	Sensibilisation des propriétaires à l'intérêt de favoriser la libre évolution	CCLA	651.33 €			651.33 €	100%
PA 7.6	Animations sur une thématique de la RN à destination des ACTEURS LOCAUX	CCLA	19 901.32 €	1 250.00 €		21 151.32 €	100%
PA 7.14	Entretien du PARCOURS-JEU sur le lac et création d'autres	CCLA	4 477.48 €			4 477.48 €	100%
PA 7.15	MARAUDAGE pédagogique, Organisation d'ÉVENEMENTIELS et ANIMATIONS grand public	CCLA	101 256.60 €		800.00 €	102 056.60 €	95%
PA 7.16	ANIMATIONS SCOLAIRES et PERI-scolaires	CCLA	32 684.57 €	26 260.19 €		58 944.76 €	71%
PA 7.18	Réponse aux sollicitations de GROUPES : Séminaires, groupes divers	CCLA	9 759.50 €			9 759.50 €	61%
PA 7.22	Sensibilisation sur la richesse biologique des TERRAINS PRIVÉS	CCLA	664.53 €			664.53 €	100%
PA 7.24	Echanges avec les services responsables de la gestion des espèces exotiques envahissantes et les propriétaires privés	CCLA	553.43 €			553.43 €	100%
PA 7.26	Sensibilisation des propriétaires des zones humides à l'intérêt de favoriser la libre évolution	CCLA	344.08 €			344.08 €	100%
<b>Création de supports de communication et de pédagogie</b>							
CC 7.3	Création et diffusion de DOCUMENTS papiers et de VIDEOS pédagogiques	CCLA	17 102.78 €	3 647.17 €		20 749.95 €	85%